

■ DÉBAT NATIONAL SUR LES ÉNERGIES

La FG3E propose un pacte pour l'efficacité énergétique

➤ Lors d'un colloque organisé, le 14 mai, sous le haut patronage de Nicole Fontaine, ministre déléguée à l'Industrie, les 500 sociétés de services en efficacité énergétique et environnement (SSEE), regroupées au sein de la FG3E (Fédération française des entreprises gestionnaires de services aux équipements, à l'énergie et à l'environnement), ont apporté leur contribution au débat national sur les énergies, lancé par le gouvernement le 15 mars. Elles ont proposé aux pouvoirs publics un projet de pacte pour l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

«Les mesures préconisées permettraient de quasiment diminuer de moitié, à l'horizon 2010, la consommation d'énergies fossiles et d'émission de CO₂ grâce à l'action des sociétés gestionnaires de chauffage», estime Armand Burfin, président de la FG3E. Le pacte suggère notamment que les pouvoirs publics prennent des mesures pour faciliter les investissements justifiés par des économies de fonctionnement, dans les règles d'attribution des mar-

chés publics, et introduisent une clause de «mieux-disant» énergétique. Il propose aussi que les propriétaires bailleurs soient incités à réaliser des travaux de maîtrise de consommation d'énergie et qu'un contrôle périodique de toutes les installations soit instauré, en application de la directive européenne, y compris pour les installations individuelles.

Inciter les entreprises à s'engager

Le pacte prévoit enfin des recommandations aux sociétés de service, les incitant à s'engager contractuellement à des économies d'énergie et à une réduction des émissions de gaz à effet de serre, avec garantie de résultat et des pénalités au cas où les objectifs ne seraient pas atteints.

Jean Besson, député du Rhône, en mission pour le débat national sur les énergies, s'est montré intéressé par cette contribution des professionnels aux réflexions sur l'énergie. Le projet de loi d'orientation, qui sera soumis au Parlement à l'automne, devrait tenir compte des propositions apportées par la FG3E.

ISABELLE DUFFAURE-GALLAIS ■

■ CANALISATIONS

Europipe ferme son site de production lorrain

➤ Le producteur de tubes d'acier Europipe annonce la fermeture, d'ici à la fin de l'année, de son site de production de Jœuf (Meurthe-et-Moselle), spécialisé dans la production de tubes métalliques d'acier en spirale. L'usine, qui emploie 172 salariés, a souffert de la régression des marchés du Proche-Orient depuis le 11 septembre 2001. Les actionnaires semblent de sur-

croit privilégier des investissements dans le sud de la France, à proximité de Fos-sur-Mer ou de Sagonte, près de Valence, dans le cadre du projet de canalisation entre le Rhône et la Catalogne.

Le site de Jœuf avait bénéficié en 1996 d'un investissement de 100 millions de francs. Les syndicats réclament le maintien de 90 salariés dans le cadre d'une activité réduite.

PASCALLE BRAUN ■

Keris au service des ambiances architecturales

CRÉATEURS D'ENTREPRISES



Laurent Lescop, architecte et docteur en sciences, directeur de Keris, intervient notamment dans la réalisation d'études d'impact, principalement dans le domaine de l'ensoleillement.

➤ Keris, cabinet nantais d'études et de conseils spécialisés dans les ambiances architecturales et urbaines, affiche des débuts prometteurs. Créée par Laurent Lescop, architecte DPLG et docteur en sciences, Keris propose deux types de prestations. « En amont du projet, j'interviens pour le compte de petites et moyennes communes comme aide à la décision. Mon travail, basé sur l'écoute et la reformulation, consiste à replacer l'utilisateur au centre des enjeux de la future conception. Je traduis la demande du maître d'ouvrage sous forme de saynètes (dessins, croquis...). De ce travail découle le volume, la forme, l'usage des lieux », explique Laurent Lescop, directeur de Keris. L'an passé, il a répondu à la demande de la commune de Couëron, en Loire-Atlantique, pour la réhabilitation d'un bâtiment à l'usage d'associations pour l'insertion des personnes en difficulté. Son étude remise, la commune l'a mandaté pour assurer la maîtrise d'œuvre du projet.

Keris intervient également sur des études d'impact, principalement dans le domaine de l'ensoleillement. Une prestation qui fait appel à l'utilisation d'outils informatiques et de méthodes développées au cours de sa thèse de doctorat dans le laboratoire « Cerma » de l'école d'architecture de Nantes. « Ma thèse portait sur la communication des intentions du projet. Cette recherche m'a permis de développer des démarches et des outils : grille d'analyse, référentiels, logiciels... » Il est sollicité dans des cas

de plainte au permis de construire par des particuliers ou des cabinets d'avocats qui souhaitent quantifier les pertes de soleil induites par la construction d'un bâtiment. Les demandes émanent également de maîtres d'ouvrage désireux, en amont du permis, d'éviter les plaintes !

Primé au concours de l'innovation du ministère de la Recherche, Laurent Lescop a reçu un financement de l'Anvar qui lui a permis de développer un tout nouveau logiciel, en collaboration avec Michel Ferry, ingénieur mécanicien et docteur en informatique. « Cet outil permet d'évaluer le potentiel d'un terrain. A partir de critères économiques, d'ambiances, il permet de calculer un nombre de logement sur un terrain donné. » Un développement qui devrait trouver des débouchés auprès des promoteurs et des maîtres d'ouvrage publics. Incubée par « Atlanpôle », Keris compte cette année se développer dans la région nantaise.

EMMANUELLE N'HAUX ■

Profil

- ▶ **Création** : 2001.
- ▶ **Implantation** : Nantes.
- ▶ **Activité**: prestations de services dans le domaine des ambiances architecturales et urbaines.
- ▶ **Effectif**: 1 salarié.
- ▶ **Chiffre d'affaires 2002**: 38 100 euros. SARL au capital de 8 000 euros, détenu à 92 % par le frère et le père de Laurent Lescop, 8 % par deux chercheurs.